



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

Montreuil, le **7 MAI 2025**

Nos références :

Vos références : votre lettre du 20 décembre 2024

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 20 décembre 2024, vous appelez l'attention du directeur général sur la nécessité de mettre à la disposition des agents de la branche des opérations commerciales des équipements de sécurité dans le cadre de leurs missions de contrôle. Vous soulignez à juste titre que les risques encourus par ces agents ne doivent pas être sous-estimés.

J'attache du prix à ce que la protection de l'ensemble des personnels qu'ils soient issus de la branche surveillance ou des opérations commerciales constitue pour la douane une priorité absolue.

C'est à ce titre qu'un plan d'action portant sur la sécurité des agents OP/CO/CI a été présenté aux représentants du personnel lors de la formation spécialisée du 29 février 2024.

Les travaux en cours dans le cadre de l'axe 1 de ce plan (rédaction d'une instruction visant à rappeler les consignes de sécurité à mettre œuvre dans le cadre des contrôles), vont permettre d'étudier précisément ce besoin. Pourront ainsi être précisés les contextes de travail dans lesquels le port du gilet pare-balles est impératif ainsi que les critères de dotation aux agents. La dotation en bombes lacrymogènes et la nécessité de mettre en place une formation adéquate seront également étudiées dans ce cadre.

Monsieur David-Olivier CARON  
Secrétaire général  
CFDT Douane  
51, avenue Simon Bolivar  
75950 Paris Cédex 19

11 rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex

**250184**

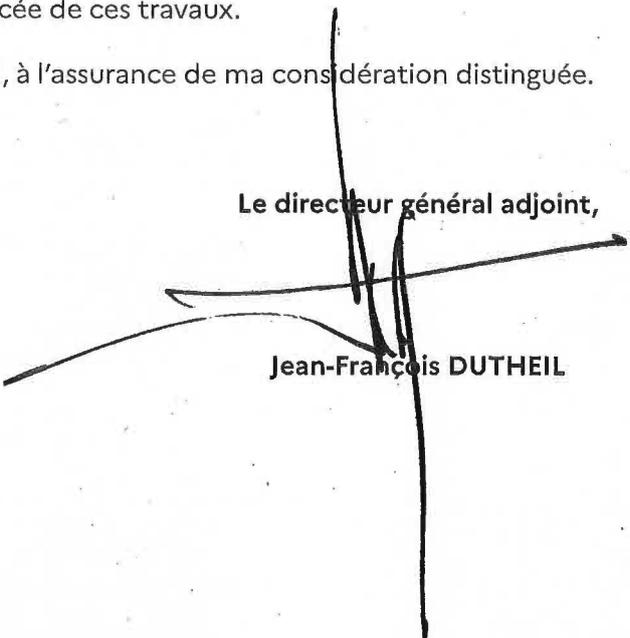
S'agissant de la sécurisation des bâtiments, la direction générale a, en lien avec les services immobiliers de la direction générale de la gendarmerie nationale, élaboré une grille d'audit des sites à partir du « référentiel de sûreté immobilière du ministère de l'Économie et des Finances » disponible sur l'intranet<sup>1</sup>. Construite avec trois DI pilotes, elle permettra d'établir un diagnostic en matière de sûreté et de sécurité des sites les plus sensibles.

Dans ce cadre, la nécessité de distinguer les besoins liés aux alertes incendie de ceux liés aux alertes attentat ou manifestations sociales violentes pourra être soulignée, étant rappelé que pour les secondes, il s'agit principalement, selon la taille des sites, d'outils, de mesures organisationnelles et de processus indépendants de tout équipement immobilier.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancée de ces travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le directeur général adjoint,**



**Jean-François DUTHEIL**

---

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible dans l'onglet thématique métier dédié au pilotage et au soutien s'agissant d'immobilier, dans la sous-rubrique conduite d'une opération immobilière (accueil / thématique métier / pilotage et soutien / immobilier / conduite d'une opération immobilière).